

ECOLE DU CRAIT

Rentrée scolaire 2025-2026



Dossier d'information à l'attention des parents

A retrouver sur le site larnod.fr, rubrique « Vie pratique »

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCOLE

Rentrée scolaire : **lundi 1^{er} septembre 2025**

Directeur de l'école : Jean ANDRÉ

Adresse de l'école :

Ecole du crait

5 esplanade Marthe Dagot - 25720 Larnod

Tel : 06.16.07.65.47

Mail : ecole.larnod@ac-besancon.fr



Horaires de l'école : **8h15-11h45** puis **13h45-16h15** lundi, mardi, jeudi et vendredi L'accueil des élèves se fait 10 min avant soit à partir de 8h05 le matin et 13h35 l'après-midi.

L'école de Larnod accueille vos enfants dans 3 classes :

- Classe de maternelles : Jean ANDRÉ, assisté de Véronique CAUDOUX, ATSEM
- Classe de GM/CP/CE1/CE2 : Fanny PHILIPPE
- Classe de CE2/CM1/CM2 : Aurélie BOSSE à mi-temps, un enseignant n'est pas encore nommé.



Fanny PHILIPPE



Aurélie BOSSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PÉRISCOLAIRE

Responsable périscolaire :

Hamza ZENNOUD Adjoint au Maire

Adresse mairie :

1, esplanade Marthe DAGOT - 25720 LARNOD

Tel : 03.81.57.29.37

Mail : mairie@larnod.fr

Site internet : www.larnod.fr

Pour joindre directement le périscolaire :
03 81 57 20 41 puis choix 2



Un service de garderie et de restauration scolaire est proposé aux familles.

Les enfants seront sous la responsabilité des employées communales :



Véronique CAUDOUX
ATSEM



Marilyne KIBLER



Véronique PEQUIGNOT

Chaque enfant inscrit peut y être accueilli selon les modalités définies ci-dessous.

Vous trouverez le formulaire d'inscription en annexe,
à rendre en mairie avant le 22 août 2025.

Garderie :

Elle a lieu à côté de la médiathèque dans la salle de restauration. L'accès se fait par le chemin du Crait.

Votre enfant peut être accueilli le matin **dès 7h15** sans inscription préalable. Il sera ensuite accompagné dans la cour ou dans sa classe à l'heure de l'école.

A la sortie de l'école votre enfant pourra être pris en charge par la garderie **jusqu'à 18h00** : merci de le préciser sur le formulaire d'inscription.

Un enfant de maternelle doit être récupéré par une personne responsable indiquée sur la fiche de renseignements. Un enfant à partir du CP peut sortir librement si les parents l'ont autorisé sur la fiche de renseignements.

Restauration scolaire :

Les repas sont livrés par « Le château d'Uzel » de Pelousey.

Les enfants mangent en deux services : 11h45 pour les plus jeunes, 12h35 pour les plus grands.

L'inscription à la cantine est **obligatoire** et se fait sur le site internet « larnod.fr », via le fichier « INSCRIPTION CANTINE » sur la page d'accueil.

Pour des raisons d'organisation il est impératif d'inscrire votre (vos) enfant(s) au plus tard le mardi précédent la semaine concernée. Passé ce délai, les commandes ne seront pas prises en compte.

Tarifs du périscolaire :

Garderie :

Matin	1,50 € la demi-heure
Pause méridienne	Garderie gratuite
Soir	1,50 € la demi-heure

Restauration scolaire :

Les tarifs sont indexés sur votre quotient familial.

Les factures seront établies en fonction votre quotient familial CAF, n'oubliez pas de nous communiquer, votre numéro allocataire sur la fiche de renseignement ou de nous fournir un justificatif, lors de l'inscription. Si votre situation familiale change en cours d'année n'omettez pas de nous le signaler.

Cette grille de tarification a été établie en fonction du prix de revient des repas. Pour information, sachez qu'au 1^{er} septembre 2024 le château d'Uzel facturait le prix du repas 4,19 € HT à la commune et que le prix de revient réel pour la collectivité s'élève à 6,50 € en prenant en compte les frais de personnel et de matériel.

Grille de tarification :

<i>Quotient familial</i>	<i>Prix du repas</i>
Inférieur à 800,00 €	4,80 euros
Supérieur ou égal à 800,00 € euros et inférieur à 1 200,00 €	5,80 euros
Supérieur ou égal à 1 200,00 € et inférieur à 2 000,00 €	6,80 euros
Supérieur ou égal à 2 000,00 €	7,60 euros

Le paiement des factures se fait directement auprès du Centre des Finances Publiques du Grand Besançon (16 place René CASSIN – 25 000 BESANÇON) après réception de celles-ci.